Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260620-2026_09_83-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 20 JUIN 2026 A 10 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt juin à 10h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle Yves Cadic sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Présents ou représentés : **19**

Présents : M. JÉZÉQUEL Yves, Mme LE GONIDEC Marine, M. PEILLET Sébastien, Mme LE BERRE Maryvonne, M. HIREL Louis, Mme CEILLIER Christine, M. HAMON Jean-Pierre, M. LE FLEM Claude, Mme CERISIER Laurence, Mme KERLEAU Aline, M. LE MARÉCHAL Matthieu, Mme CAMUZARD Morgane, Mme LE LOUARN Chloé, M. JÉZÉQUEL Guillaume, M. ALLAIN Gilles, Mme GUILLLOU Catherine

Représentés : M. JUMEL Yoann par procuration à M. ALLAIN Gilles, Mme LE BRIAND Fabienne par procuration à Mme GUILLLOU Catherine, M. JANNIN Gildas par procuration à Mme LE GONIDEC Marine

Absent : /

Secrétaire de séance : M. HAMON. Jean-Pierre

Date d'envoi de la Convocation : 15 Juin 2026

DELIBERATION N°2026-09-83 : PARICIPATION AU JEU DES 1000€
Rapporteur : M. HAMON Jean-Pierre, conseiller municipal

M. HAMON informe les membres du conseil municipal que la commune a présenté sa candidature pour participer au jeu de France Inter, « le jeu des 1000€ » présenté par Nicolas STOUFFLET. Il s'agit du plus ancien jeu radiophonique de l'Hexagone.

La production est autonome techniquement et a juste besoin de la mise à disposition gratuite de la salle Georges Brassens.

Aucune participation financière n'est demandée à la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission finances réunie 15 juin 2026,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :
- ✓**D'autoriser la candidature de la commune de Lézardrieux au « jeu des 1000€ ;**
- ✓**D'autoriser la mise à disposition gratuite de la salle Georges Brassens pour l'enregistrement de l'émission,**
- ✓**D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tout acte y afférent.**

Pour extrait certifié conforme,

M. HAMON Jean-Pierre,
Secrétaire de séance,

M. JÉZÉQUEL Yves,
Maire

MAIRIE DE LEZARDRIEUX (Côtes-d'Armor)